

**Ville de Sainte-Anne-des-Plaines**

# **Plan d'action 2022**

**Intégration  
des personnes handicapées**



## **Plan d'action de l'année 2022 pour l'intégration des personnes handicapées**

### **Le comité**

Le Service des Sports et du développement communautaire coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- M. Marc-Olivier Leblanc, conseiller municipale;
- M. Maxime Thérien, directeur du Service des sports et du développement communautaire;
- M. Paulo Fournier, directeur du Service des travaux publics;
- Mme Linda Charbonneau, directrice du Service des ressources humaines;
- Mme Émilie Lepage, Directrice des communications et de l'expérience citoyenne;
- M. Patrice Martel, directeur du Service de sécurité incendie;
- poste vacant (représentant des citoyens).

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
<b>Travaux publics et Services techniques</b>	•Les chaises roulantes peuvent difficilement accéder ou circuler sur certains trottoirs de la Ville.	•Assurer la circulation des chaises roulantes et triporteurs sur les trottoirs.	•Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état des trottoirs, puis les corriger.	•2023 et les années suivantes.	
	•Les espaces de stationnement sont restreints au centre-ville.	•Offrir des espaces dédiés aux personnes handicapées à proximité du centre-ville.	•Aménagement d'un stationnement avec cases dédiées donnant accès au centre-ville.	•2023 et les années suivantes.	
<b>Ressources humaines</b>	•Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés.	Faciliter le maintien en fonction des employés en cours d'emploi qui deviendraient handicapés.	•Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches.	•2022 et les années suivantes.	
	Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées.	Mieux outiller les employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail.	Offrir une formation aux employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail.	2022	
	Absence de politique d'embauche de personne handicapée.	Mettre en place une politique d'embauche de personne handicapée à compétence égale.	Élaboration d'une politique d'embauche de personne handicapée.	2022	
<b>Loisirs</b>	•Les parcs municipaux n'offrent pas de modules de jeux pour les enfants handicapés.	•Permettre aux enfants handicapés de s'amuser dans un module de jeux adaptés.	•Installer un module de jeux et un revêtement de sol appropriés afin que les enfants handicapés puissent s'amuser.	•2022	
			•Lors d'appels d'offres, toujours prévoir l'accessibilité des personnes handicapées.	2022 et les années suivantes	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les enfants handicapés ont un accès limité au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser la participation des enfants handicapés au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Maintenir l'embauche de 20 animateurs accompagnateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•2022 et les années suivantes</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les enfants handicapés de plus de 14 ans n'ont pas accès au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser la participation des enfants plus vieux à des activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Vérifier la possibilité d'ajouter des camps spécialisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•2022</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les événements organisés ne prévoient peu ou pas l'accès et la participation des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Permettre la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures et publicisent celles-ci afin de permettre la participation des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•2022 et les années suivantes.</li> </ul>	
<b>Bibliothèque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•2022 et les années suivantes.</li> </ul>	
<b>Culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser l'accès aux personnes handicapées aux événements populaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Dédier des stationnements réservés aux personnes handicapées.</li> <li>•Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•2022 et les années suivantes.</li> </ul>	
<b>Urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•L'accès à certains commerces est difficile pour les personnes en fauteuil roulant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Permettre aux personnes en fauteuils roulants ou triporteurs d'accéder aux commerces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Via la réglementation municipale ou une sensibilisation accrue, demander aux commerçants de s'assurer que leur accès aux fauteuils roulants soit bien adapté (exemple ; Tim Horton).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•2022 et les années suivantes.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Certains stationnements publics et commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Promouvoir auprès des commerçants l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et du respect de la réglementation sur l'aménagement d'un stationnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•2022 et les années suivantes.</li> </ul>	

	Les frais de permis de la ville augmentent le fardeau fiscal des personnes handicapées.	Diminuer les frais administratifs des personnes handicapées	Abolition des frais de permis pour la rénovation pour adapter les domiciles pour les personnes handicapées.	2022	
<b>Communication</b>	•Les personnes handicapées ne se sentent pas en sécurité aux passages piétonniers.	•Améliorer la sécurité aux passages piétonniers, y compris ceux ayant une lumière de signalisation.	•Informé la population des règles de sécurité à respecter à un passage piétonnier.	•2022 et les années suivantes.	
	•Les personnes handicapées sont peu informées des services qui leur sont offerts.	•Promouvoir les actions entreprises et réalisées à l'égard des personnes handicapées.	•Rendre le plan d'action facile d'accès au public et diffuser les actions entreprises par la Ville ou ses organismes sur le site internet, Facebook, et dans la revue municipale.	•2022 et les années suivantes.	
			•Ajouter le logo et indication dans une section de la programmation.		
			•Faire une communication officielle, une conférence de presse et mettre une section sur le site web. Faire un plan de communication.		
		•Promouvoir les bons coups.			
•Manque un membre citoyen au comité représentant les personnes handicapées.	•Connaître les besoins et les obstacles des personnes handicapées.	•Faire une publication payante.		2022	
		•Voir avec les associations de personnes handicapées ou avec le CISSS des Laurentides.			

	Difficulté de communication avec des personnes handicapées.	Augmenter les services offerts auprès des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rendre disponible le site internet de la ville avec une accessibilité universelle;</li> <li>•Avoir une entente de service avec une compagnie d'interprète.</li> </ul>	2022	
--	---	--	---	------	--

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
<b>Accès aux bâtiments municipaux</b>	•Les personnes handicapées accèdent difficilement à certains bâtiments municipaux.	•S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux.	•Installer un seuil temporaire ou un passage approprié pour accéder aux édifices.	•2022 et les années suivantes.	
<b>Centre sportif</b>	•Les personnes handicapées ont un accès difficile à l'aréna.	•Accès aux personnes handicapés dans l'aréna pour assister aux événements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Installer des portes automatiques pour accéder à l'aréna.</li> <li>•Aménager des espaces réservés aux personnes handicapées dans l'aréna.</li> </ul>	•2022	
<b>Sécurité incendie</b>	•Les services d'urgence ne sont pas informés des lieux où résident des personnes ayant un handicap.	•Recenser les personnes handicapées ou ayant une incapacité liée à la mobilité sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Inscrire les citoyens lors des visites résidentielles.</li> <li>•Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux.</li> </ul>	•2022 et années suivantes	
	•Les personnes handicapées sont isolées et vulnérables en situation d'urgence.	•Être en mesure d'aider et de secourir les personnes handicapées advenant une situation d'urgence.	•Transmettre une feuille d'instruction pour évacuation en cas d'incendie à toutes les personnes identifiées.	•2022	